



# Plans communaux d'aménagements d'hydraulique douce du bassin versant de la Lézarde

## 1<sup>er</sup> retour d'expérience

Action du plan d'action de prévention des inondations

SMBV Pointe de Caux – Bois Guillaume – Le 09 octobre 2008

# Plan de la présentation

**1 - Contexte**

**2 - Objectifs**

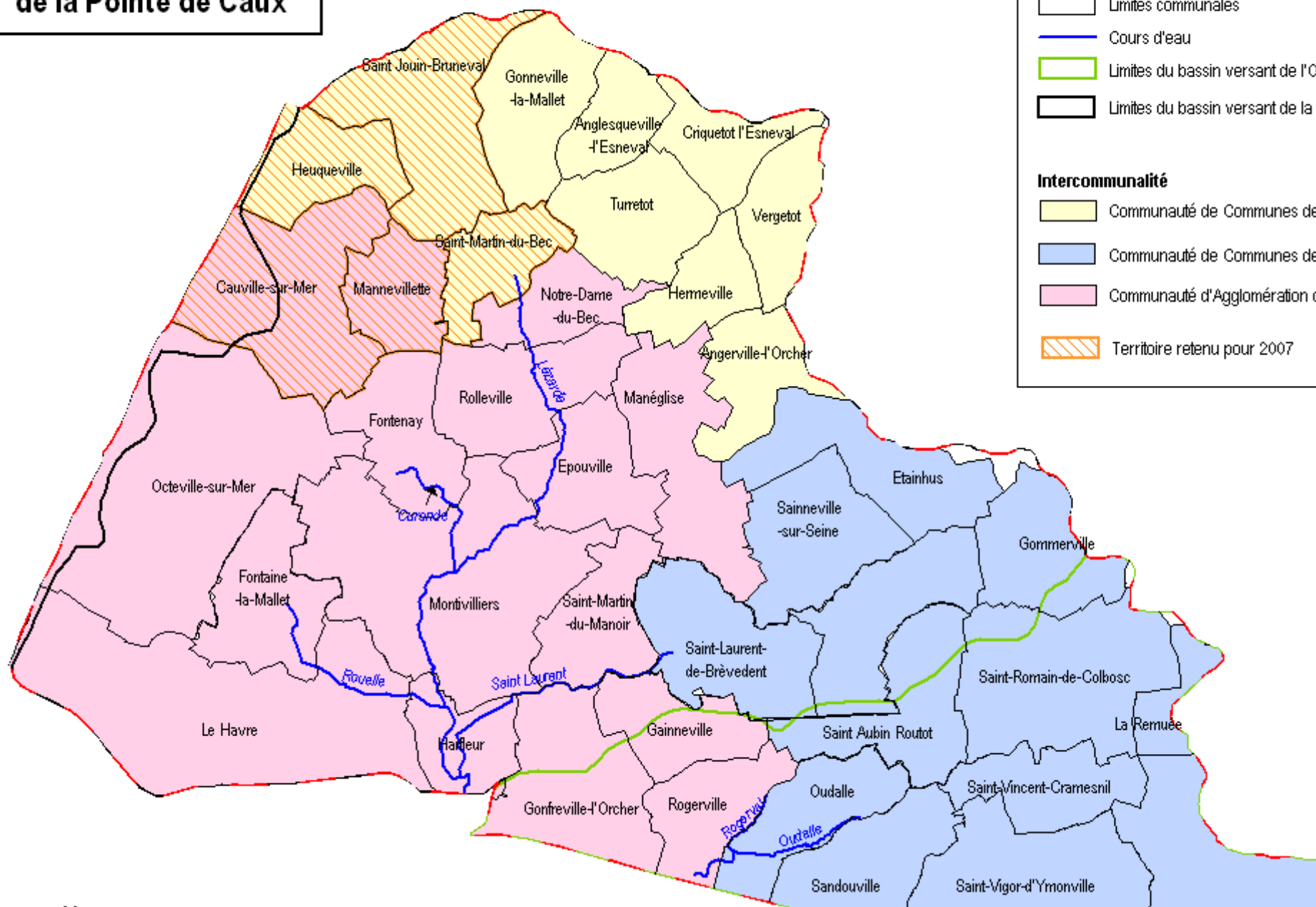
**3 - Méthodologie**

**4 - Mise en œuvre**

# Territoire du SMBV de la Pointe de Caux

## Légende:

-  Limites du SMBV de la Pointe de Caux
  -  Limites communales
  -  Cours d'eau
  -  Limites du bassin versant de l'Ou...
  -  Limites du bassin versant de la L...
- Intercommunalité**
-  Communauté de Communes de (...)
  -  Communauté de Communes de (...)
  -  Communauté d'Agglomération du (...)
  -  Territoire retenu pour 2007



# Le PAPIL

- **P.A.P.I.L. : Appel à projet du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable**
- **Période 2004 à 2008**
- **Réduction des aléas érosion et inondation par l'aménagement global à l'échelle du bassin versant de la Lézarde.**
- **Plusieurs objectifs :**
  - Protection des habitations
  - Protection de la ressource en eau
  - Protection des voiries et infrastructures
  - Protection des milieux aquatiques

# Le PAPIL

## ■ 16 actions différentes dont :

- Cultures intermédiaires
- Expositions à destination des écoles
- Pose de repères de crues
- Traçages de bétouilles
- Réalisation de plaquettes de communication/ information sur le risque inondation
- Les plans communaux d'aménagements d'hydraulique douce

# Les études de bassins versants

## ■ Les EGI :

- ⇒ **Propositions d'ouvrages structurants**
- ⇒ **Objectifs : gestion des volumes d'eau importants pour limiter les problèmes dans les vallées**
- ⇒ **Programmes engagés sur les 3 intercommunalités :**
  - **CODAH : 80 ouvrages structurants programmés**
  - **CCSRC : 40 ouvrages structurants programmés**
  - **CCCE**

# La problématique

■ Les programmes d'actions qui découlent des EGI ne permettent pas de gérer les nombreux désordres locaux sur les communes du plateau de type :

⇒ Érosion des sols

⇒ Coulées de boues

⇒ Turbidité de l'eau : AEP / Cours d'eau

⇒ Envasement des ouvrages hydrauliques

# L'élaboration des PCAHD

- Protéger les biens et les personnes des coulées de boues de proximité :  
par des actions préventives et de protection rapprochée.
- Protéger les ouvrages hydrauliques structurants de l'envasement
- Protéger la ressource en eau de l'engouffrement des MES
- Protéger les sols de l'érosion



# Objectifs

- **Les zones tampon doivent prioritairement agir sur les MES afin d'empêcher les limons de se déposer sur les secteurs sensibles ou de s'engouffrer pour atteindre ces mêmes secteurs en :**
  - **Provoquant la sédimentation avant les secteurs sensibles**
  - **Évitant les départs de terre dès l'origine**

# P.C.A.H.D.

## ■ Financement de l'étude (coût global de 164 000 € HT)

⇒ **Etat : 40 %**

⇒ **Agence de l'Eau Seine Normandie : 35,3 %**

⇒ **Département de Seine Maritime : 4,7 %**

⇒ **SMBV Pointe de Caux : 20 %**

# Organisation de l'étude

## ■ Étude réalisée en deux temps :

### ⇒ Étude pilote sur 5 communes :

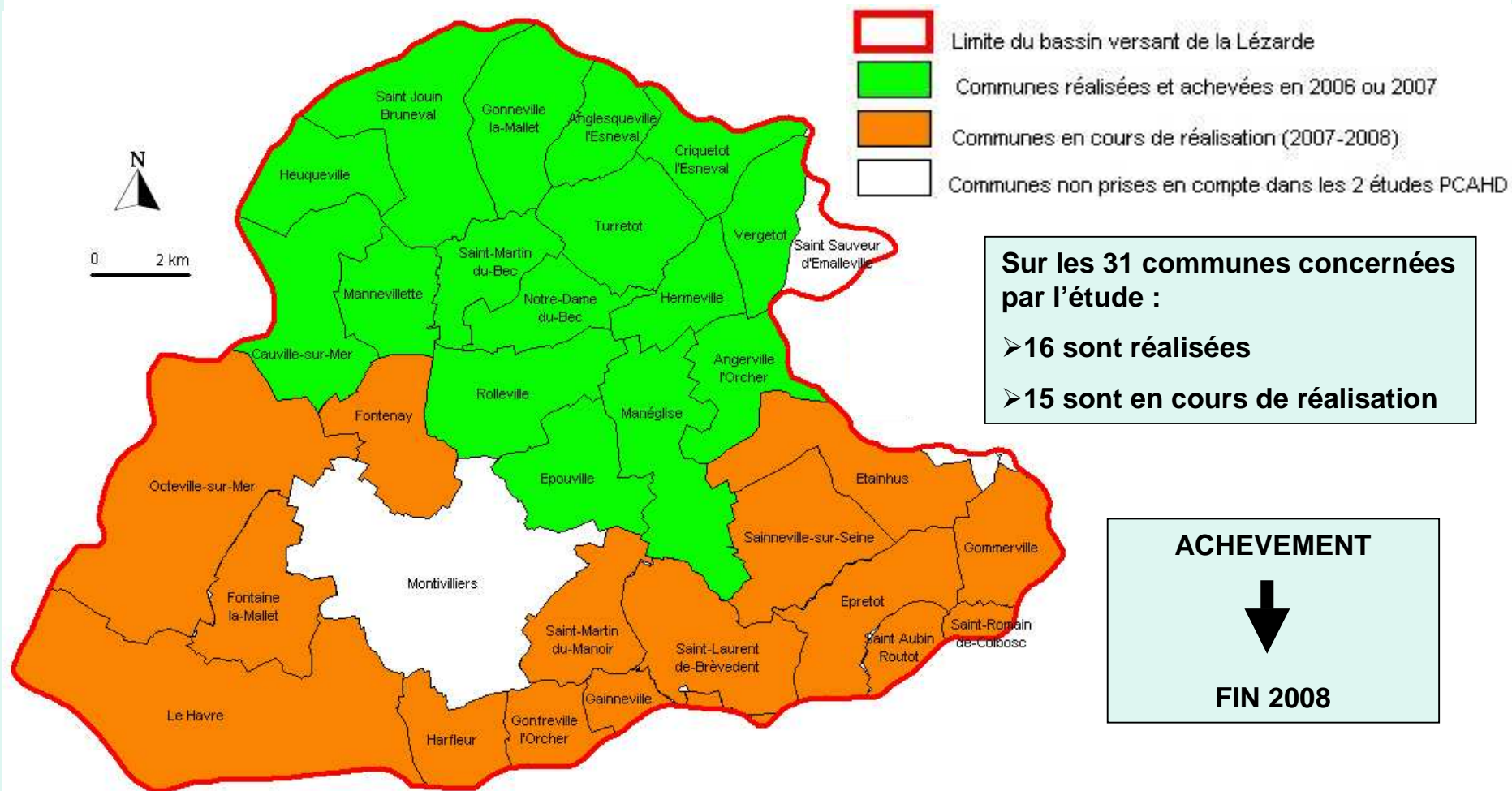
- 10 mois
- validée en 2006

### ⇒ Étude sur l'intégralité du BV:

- 24 mois
- validation prévue le 17 novembre 2008

# Organisation de l'étude « PCAHD »

## Etat d'avancement de la réalisation des Plans Communaux d'Aménagements d'Hydraulique Douce



# Suivi de l'étude

## ■ Composition du comité de pilotage

- L'État : la DDE, la DISE, la DDAF
- L'AESN
- Le Syndicat
- L'AREAS
- Un technicien de l'intercommunalité
- Un élu et un technicien de la chambre d'agriculture
- Un élu et un agriculteur de la commune
- Le Syndicat de rivières

# Objectifs de la phase 1

## Identification des problèmes et des enjeux à l'échelle du bv

■ État des lieux – état initial

■ Localisation des secteurs sensibles de type :

- Habitations, forages, ouvrages hydrauliques, routes susceptibles de recevoir une coulée de boues de proximité (parcelles voisines)

● Calendrier = 2,5 mois/ 26 communes

# Méthodologie de la phase 1

- Croisement des données cartographiques
- Harmonisation des études existantes
- Rencontre des maîtres d'ouvrages et élus



- Cartographie de l'état initial à l'échelle du bassin versant
- Identifications des secteurs sensibles ou potentiellement sensibles et prioritaires (= zones à enjeux)

# Objectifs de la phase 2

**Expertise de terrain à l'échelle de la parcelle  
et définitions d'actions**

- **Valider l'état des lieux de la phase 1**
- **Compléter la phase 1**
- **Définir des actions**
  
- **Calendrier = 14 mois**



# Méthodologie de la phase 2

- Rencontre des exploitants agricoles et élus
- Parcours du terrain à l'échelle de la parcelle
- Propositions d'actions (maintien, création, réhabilitation)
- Présentation et validation par un comité de pilotage

# Méthodologie de la phase 2

## ■ Propositions d'actions

**La localisation des futurs aménagements correspond aux zones de contact entre les types de biens à protéger et :**

- ⇒ **Des fourrières à l'aval de terres labourées**
- ⇒ **Des talwegs érodés ou à risque d'incision**
- ⇒ **Des versants pentus et cultivés juste en amont**
- ⇒ **Des prairies déjà bien positionnées**

# Objectifs de la phase 3

**Estimation financière, identification des propriétaires et exploitants et synthèse communale**

- **Connaissance des exploitants et des propriétaires**
- **Estimation financière des actions**
- **Calendrier = 6 mois/ 26 communes**

# Résultats de la phase 3

## Par commune :

- Fiches de synthèse par type d'aménagement
- Un tableau récapitulatif des aménagements
- Un tableau de synthèse (référence, caractéristiques, exploitants, propriétaires, etc.)

# Objectifs de la phase 4

## Synthèse de l'étude et présentation aux acteurs locaux

- Synthèse de toutes les phases
- Présentation de l'étude aux propriétaires et exploitants par sous bassin versant
- Calendrier = 1,5 mois / 26 communes

# Résultats de la phase 4

- Un fiche par exploitant agricole
- Synthèse à l'échelle du bv
- Cartographie à l'échelle du bv

# Avantages escomptés des PCAHD

- **Prise en compte des problèmes existants et anticipation des problèmes à venir**
- **Prise en compte de problèmes ponctuels/locaux**
- **Identification des problèmes récurrents, ce qu'il faut maintenir et ce qu'il faut faire en plus**
- **Documents cartographiques claires et simples à comprendre**

## Avantages (2)

- **Approche à l'échelle de la parcelle**
- **Validation de chaque aménagement en comité de pilotage**
- **Implication de la profession agricole, des élus et de l'animatrice agricole = initiation de la concertation**
- **Échelle pertinente : Les acteurs locaux s'approprient le document plus facilement qu'une étude bv – se sentent plus concernés**



# Limites

- **Complémentaire aux structurants / actions préventives qui ne règlent que les petits problèmes**
- **Incertitude sur les moyens disponibles pour la mise en œuvre**
- **Implication de l'animatrice agricole importante nécessaire**
- **Suivi du bureau d'études - vérification permanente de tous les rendus**
- **Nécessité du soutien des élus du SMBV**

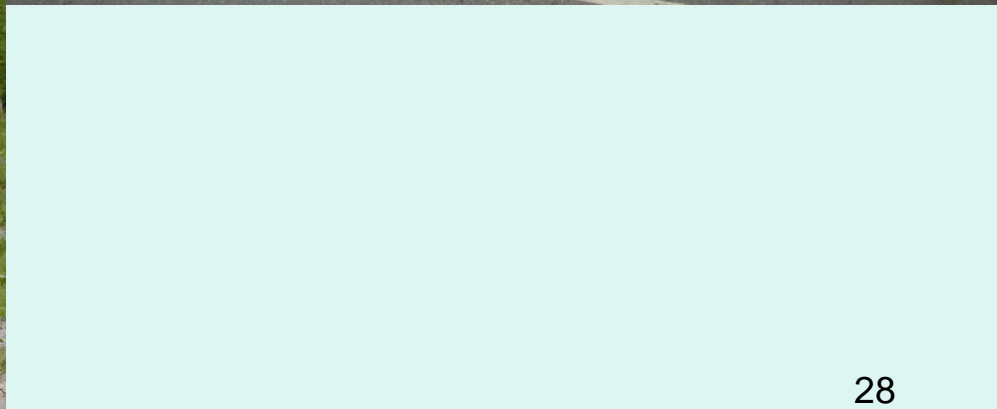
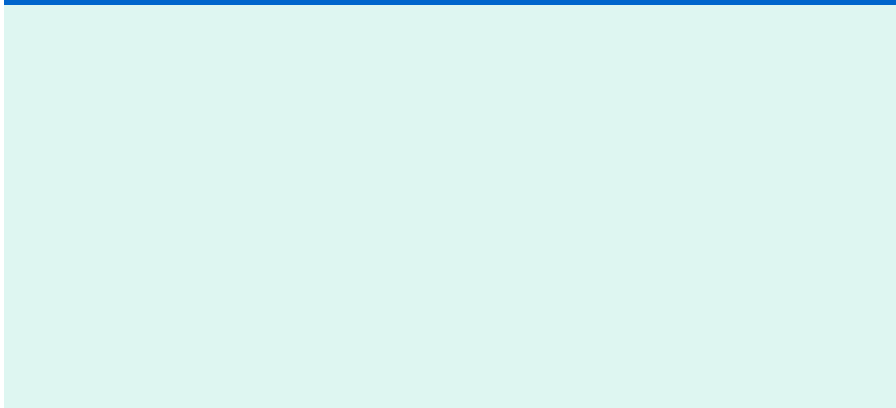
# Utilisation - Mise en œuvre (1)

- **Outil de programmation de travaux**
- **Aide au montage des dossiers de DIG**
- **Aide aux montage de dossiers de financement : MATER**
- **Outil d'aide à la décision pour le maire (projets d'urbanisme, élaboration du PLU, rencontre agriculteurs)**
- **Intégration du PCAHD dans le PLU : emplacements réservés**

## Utilisation – Mise en œuvre (2)

- **Outil d'aide à la décision pour l'animateur urbain (Avis P.C et C.U)**
- **Outils de communication et de sensibilisation des agriculteurs**
- **Financements possibles : AESN - CG76 – PDRH : MATER, mesure 216....**

# Exemple 1 – Notre Dame du Bec



# Exemple 1 – Notre Dame du Bec

## ■ Propositions de l'EGL

- Aucun dysfonctionnement recensé
- Aucune proposition d'aménagement

## ■ Propositions du plan communal

- Mise en évidence de dysfonctionnements fréquents
- Envasement de la Lézarde par les limons agricoles
- Inondation et apports de limons sur la voirie qui gênent la circulation
- Maintien de prairies
- Mise en place de fascines et de bandes en herbe

# Exemple 1 – Notre Dame du Bec



# Exemple 2 - Mannevillette

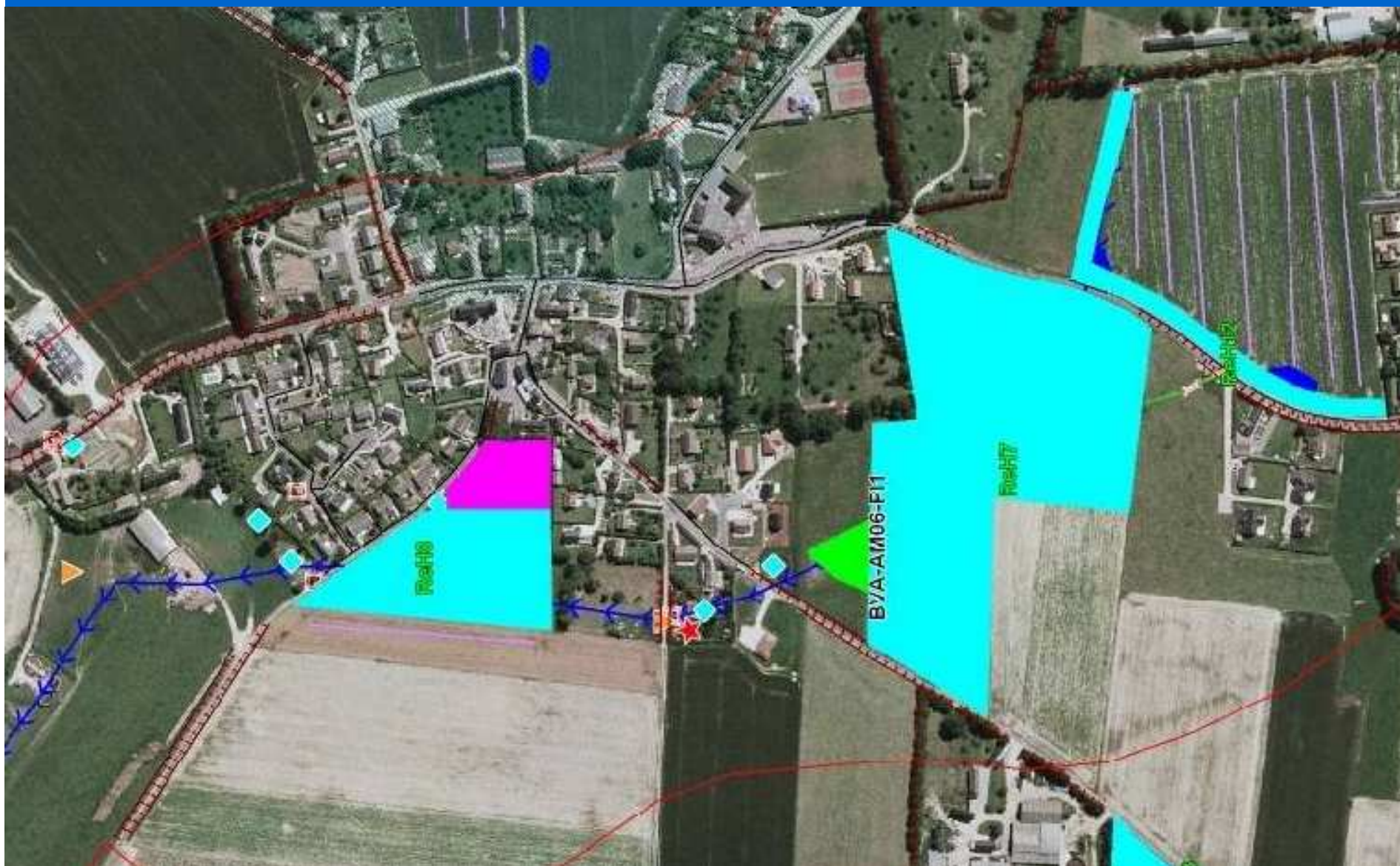
## ■ Propositions de l'EGL

- Aménagement d'une prairie inondable
- Régulation des débits et des volumes pour protection d'habitations
- Aucune proposition d'accompagnement

## ■ Propositions du plan communal

- Protection de voiries, bétaires, habitations, STEP et ouvrages prévus
- Filtrer les limons agricoles
- Mise en herbe de fourrières
- Remise en herbe de terres labourées
- Mise en garde de l'élu vis-à-vis de l'urbanisation

# Exemple 2 - Manneville





**FIN**

**Merci de votre attention**

**A vos questions.**